



Unité et paix : Concours œcuménique d’essais O’Gara

Appel à contributions

2026-2027

Introduction

[Le Conseil canadien des Églises](#) (le Conseil) est un organisme œcuménique large et inclusif qui représente aujourd’hui 26 Églises membres, notamment des traditions anglicane, catholique romaine et catholique orientale, évangélique, des Églises libres, orthodoxe et orthodoxe orientale ainsi que protestantes historiques. Par l’intermédiaire de ses Églises membres, le Conseil représente environ 85 % des chrétiens canadiens. Notre mission est de répondre à l’appel du Christ à l’unité et à la paix, de rechercher la vérité du Christ avec une affection pour la diversité, et d’agir dans l’amour par la prière, le dialogue et le témoignage de l’Évangile.

[La Commission Foi et Témoignage](#) (CFT) est un organe du Conseil qui offre un espace de réflexion théologique visant à favoriser une meilleure compréhension de la foi que nous partageons et à apporter un témoignage œcuménique à la mission du Christ au Canada et dans le monde entier.

En 2026, le Conseil a créé un concours annuel de rédaction œcuménique intitulé « *Unité et paix : Concours œcuménique d’essais O’Gara* » afin d’inciter les étudiants à mener une réflexion théologique approfondie sur des enjeux urgents qui ont une incidence sur le mouvement œcuménique au Canada aujourd’hui. Chaque année, les essais primés sont éligibles à des prix en espèces et sont présentés lors d’un événement célébrant le travail de tous les lauréats et le mettant en valeur au sein des réseaux œcuméniques et théologiques canadiens. Ce concours d’essais est entièrement bilingue ; les contributions rédigées en anglais ou en français sont les bienvenues. La Commission Foi et Témoignage assure la direction de l’organisation de ce concours, avec le soutien et la participation de tous les autres organes du Conseil.

Le *concours œcuménique d’essais O’Gara « Unité et paix »* rend hommage à la professeure Margaret O’Gara (1947-2012), œcuméniste, théologienne et éducatrice canadienne de renommée internationale. Diplômée du Trinity College de Washington, D.C., de la Yale Divinity School et de l’Université St. Michael’s College de Toronto, la professeure O’Gara a enseigné la théologie systématique à l’Université St. Michael’s College, notamment plusieurs cours sur la théologie œcuménique et l’œcuménisme. Elle a également participé activement au mouvement œcuménique canadien et mondial, en tant que représentante de l’Église catholique romaine lors de dialogues

officiels nationaux et internationaux. En rendant hommage à la vie et à l’œuvre de Margaret à travers ce concours œcuménique d’essais, le Conseil et sa Commission Foi et Témoignage tiennent à remercier chaleureusement son époux, le professeur Michael Vertin, pour son généreux soutien à notre mission et à notre travail.

Thèmes 2026-2027

Deux grands thèmes font actuellement l’objet de discussions au sein du Conseil : « Théologie de la citoyenneté chrétienne » et « Lutter contre le racisme au sein de l’Église ». Les articles abordant l’un ou l’autre de ces thèmes – en particulier dans la mesure où ils peuvent être pertinents pour les questions de division chrétienne et la recherche de l’unité chrétienne au Canada – sont particulièrement bienvenus. Toutefois, les contributions portant sur un large éventail de sujets (théoriques et/ou pratiques) en rapport avec la justice, la paix, l’œcuménisme et les relations œcuméniques seront également reçues avec grand intérêt.

Conditions d’éligibilité

Les candidatures des personnes répondant aux critères suivants sont les bienvenues :

- Les auteurs doivent être des citoyens canadiens ou des résidents permanents étudiant au Canada ou à l’étranger ; *ou* des étudiants étrangers étudiant au Canada.
- Les auteurs doivent être inscrits comme étudiants à temps plein ou à temps partiel au moment de la soumission, ou dans l’année suivant l’obtention de leur diplôme.
- Les auteurs doivent fréquenter un institut théologique ou un séminaire (ou leur travail universitaire doit porter sur une question, un sujet ou un thème théologique) dans le cadre de l’un des programmes suivants ou de leurs équivalents : certificat en études théologiques, MA, MDiv, M. Th., M. Th. P., MTS, ThM, DMin, ThD, PhD.
- Chaque auteur peut soumettre un essai par an. Chaque auteur peut prétendre à une seule récompense en espèces par période de trois ans.
- Les auteurs **ne sont pas** tenus d’être membres des Églises membres ou affiliées du Conseil.

Exigences relatives aux essais

Les essais soumis dans le cadre de ce concours doivent répondre aux critères suivants :

- Le sujet de l’essai peut porter sur n’importe quel thème théologique au sens large, mais l’essai doit démontrer son application œcuménique. Les essais abordant les thèmes de cette année, à savoir « Théologie de la citoyenneté chrétienne » et « Lutter contre le racisme au sein de l’Église », sont particulièrement encouragés.
- Le contenu et l’argumentation de l’essai peuvent provenir d’un contexte théologique autre que canadien, mais l’essai doit aborder des questions pertinentes pour la vie ecclésiale canadienne.
- L’essai peut être rédigé en anglais ou en français.
- L’essai doit être un travail original, rédigé au cours des trois dernières années.

- L'essai ne doit pas avoir remporté de prix ni reçu de distinction dans le cadre d'un autre concours, ni avoir été soumis pour publication ailleurs.
- L'essai **peut** s'appuyer sur des travaux originaux de l'auteur qui ont été remis dans le cadre d'un cours universitaire ou rédigés pour une thèse ou un mémoire de troisième cycle, à condition que l'auteur **ne les ait pas** publiés ni soumis pour publication ailleurs.
- **Politique relative à l'utilisation de l'IA** : les auteurs **peuvent** recourir à l'IA générative pour rechercher des idées ou pour bénéficier d'une aide à la relecture et à la correction grammaticale. Les auteurs **ne sont pas autorisés** à utiliser l'IA générative pour créer du contenu ou se substituer à la réflexion originale dans leurs essais. Si l'IA fait l'objet de la recherche, les auteurs **peuvent** inclure des extraits de conversations générées par l'IA strictement à titre de matériel d'appui dans leur argumentation. Afin de préserver l'intégrité intellectuelle, toute utilisation de l'IA doit être **explicitement** mentionnée dans les soumissions. Le non-respect de cette règle entraînera la disqualification. **En soumettant un texte, l'auteur s'engage à respecter la présente politique.**
- L'essai ne doit pas contenir de propos offensants, diffamatoires ou obscènes, ni aucun autre élément pouvant être jugé inapproprié.
- La longueur de l'essai doit être comprise entre 3 000 et 5 000 mots (hors page de titre, résumé, mots-clés, notes de bas de page et bibliographie).
- L'essai doit être soumis au format PDF.
- L'essai doit comporter une page de titre, un résumé, jusqu'à 10 mots-clés et une bibliographie.*
- Chaque page, à l'exception de la page de titre, doit comporter **un en-tête courant avec le titre complet de l'essai (ne mentionnez pas votre nom ni celui de votre établissement d'enseignement dans cet en-tête).***
- Chaque page, à l'exception de la page de titre, doit comporter un numéro de page au bas de la page, au centre (en commençant par le résumé à la page 1).
- La page de titre doit comporter (1) le titre de l'essai ; (2) le nom complet de l'auteur et ses coordonnées, y compris son adresse postale, son numéro de téléphone et son adresse e-mail ; (3) le nom de l'établissement d'enseignement de l'auteur, le programme suivi et l'année d'études.*
- La première page de l'essai doit comporter un résumé (150 mots maximum) et des mots-clés (10 au maximum).*
- La page de garde et le corps du texte de l'essai doivent être rédigés en police Times New Roman *ou* Calibri, couleur noire, taille 12, à double interligne. Le résumé et la bibliographie doivent être rédigés en police Times New Roman *ou* Calibri, couleur noire, taille 12, à interligne simple.
- Toutes les citations doivent respecter le style Chicago/Turabian (format « Notes/Bibliographie »).
- Les notes de bas de page doivent être rédigées en police Times New Roman *ou* Calibri, couleur noire, taille 10, à interligne simple.
- Un court paragraphe biographique sur l'auteur – comprenant son établissement et son programme d'études, ainsi que ses coordonnées complètes (adresse postale, numéro de téléphone, adresse e-mail) – doit être soumis sous forme de document PDF *séparé*.*

- En soumettant son texte, l’auteur accepte que son nom, son affiliation universitaire et son essai soient publiés, en tout ou en partie, dans toute publication numérique ou imprimée du Conseil canadien des Églises. L’auteur s’engage également, s’il est sélectionné pour un prix, à fournir sans délai au Conseil canadien des Églises une photo de lui en haute résolution.

**Remarque : le concours œcuménique d’essais O’Gara « Unité et paix » fera l’objet d’une « évaluation à l’aveugle ». Les informations fournies sur la page de titre de l’essai et dans la brève biographie jointe à celle-ci ne seront pas communiquées au jury.*

Dates limites de soumission et consignes

- Les essais et les courtes biographies doivent être envoyés par e-mail à Bailey Bjolin, adjointe de recherche et du programme O’Gara au CFT (bjolin@councilofchurches.ca), au plus tard le 15 janvier 2027 à 23 h 59 (heure de l’Est).
- Le corps de l’e-mail doit contenir les coordonnées complètes de l’auteur.
- Les essais et les courtes biographies doivent être soumis au format PDF et respecter toutes les « exigences relatives aux essais » énumérées ci-dessus. Le non-respect de ces exigences entraînera la disqualification.
- La réception de toutes les candidatures fera l’objet d’un accusé de réception par e-mail.

Prix

Les essais soumis seront évalués par un jury composé de trois théologiens canadiens invités par la Commission Foi et Témoignage.

Les auteurs des textes lauréats seront contactés avant le 15 mars 2027.

Le premier prix sera doté d’une récompense en espèces de 1 000 \$ CAD, le deuxième de 500 \$ CAD et le troisième de 250 \$ CAD.

Les essais lauréats seront également mis à l’honneur lors d’une présentation dans le cadre d’un événement public et d’une cérémonie de remise des prix au printemps 2027, et pourront être pris en considération pour une publication via les canaux de communication du Conseil.

Le lauréat du premier prix sera également invité à assister en personne à la réunion de la Commission Foi et Témoignage, qui se tiendra du 5 au 7 avril 2027, afin de présenter son essai et de participer à un dialogue (aux frais de la CFT) ; les lauréats des deuxième et troisième prix seront invités à y assister en ligne.